



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 29122

## Texte de la question

M. Franck Marlin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la précarité de la situation des étudiants des universités Paris VI et Paris VII sur le site de Jussieu. Il rappelle la nécessité de procéder dans les meilleurs délais au désamiantage des bâtiments de ces universités. Il rappelle également les inquiétudes des étudiants face aux désagréments qu'ils subissent durant ces travaux.

Considérant que l'hypothèse d'un transfert des enseignements vers un site à Ivry-sur-Seine a été massivement rejetée par les étudiants, il souhaite savoir si le ministère envisage d'accéder au souhait des étudiants et des professeurs de maintenir ces universités dans Paris intras-muros et, le cas échéant, en les installant dans le quartier Tolbiac, comme cela a été raisonnablement envisagé.

## Texte de la réponse

Le campus de Jussieu (universités de Paris VI, Paris VII et institut de physique du Globe), construit entre 1958 et 1971, nécessite des travaux lourds à la fois pour l'enlèvement de l'amiante en place dans une partie des locaux (les 37 barres du gril d'Albert et la tour), et pour la réfection et la remise aux normes de sécurité de l'ensemble du site. Un premier chantier expérimental de désamiantage engagé en 1996 et 1997 a permis de définir un mode opératoire. Les travaux portant sur une première barre ont été engagés en 1998 et seront poursuivis sur 3 autres barres en 1999. Le chantier avancera au rythme de la mise en chantier de 4 barres tous les 6 mois, ce qui conduirait à achever l'ensemble de l'opération en 2003. Les travaux de désamiantage nécessitent de vider totalement les bâtiments, ce qui implique le relogement préalable des activités d'enseignement et de recherche. Le coût global de l'opération (désamiantage, mise en sécurité, réfection des installations et locaux, relogements et déménagements) est estimé à 3,9 milliards de francs. L'Etat a déjà mis en place auprès de l'établissement public du campus de Jussieu, en 1998 et 1999, un crédit de 790 MF.

## Données clés

**Auteur :** [M. Franck Marlin](#)

**Circonscription :** Essonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29122

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 1999, page 2586

**Réponse publiée le :** 14 juin 1999, page 3665